

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **LE PATRIMOINE BÂTI DE L'ÎLE AUX MOINES, SITE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, LAUREAT DE LA MISSION BERN 2020.**

Retenu avec 17 autres projets,  
il bénéficiera d'une aide financière  
de la Fondation du Patrimoine  
pour sa restauration.



**Les 18 lauréats de l'édition 2020 de la Mission Bern ont été annoncés par Franck Riester, ministre de la Culture et Stéphane Bern, et parmi eux figure le patrimoine bâti de l'île aux Moines, sur l'archipel des Sept Îles, composé de 3 bâtiments emblématiques de notre patrimoine historique national : le fort, le phare et la caserne. Lors des Journées du patrimoine les 19 & 20 septembre prochain, la Fondation du patrimoine annoncera le montant de la dotation affecté à sa restauration.**

Ce soutien financier de la Fondation du patrimoine, grâce aux jeux Mission Patrimoine 2020 du groupe FDJ, viendra s'ajouter aux subventions du ministère de la Culture pour les édifices protégés au titre des monuments historiques, ainsi qu'aux dons et mécénats collectés.

#### **Une île emblématique du patrimoine architectural maritime**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, afin de contrer la piraterie anglaise qui sévit sur ces mers, les autorités royales décident de fortifier l'archipel en construisant le fort et la caserne. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un phare est implanté sur l'île pour sécuriser la côte. Détruit en 1944, il est remplacé en 1952.

#### **Un lieu d'histoire pour la protection de la nature**

Située au cœur de la Réserve naturelle nationale des Sept-Îles, l'Île aux Moines est propriété du Conservatoire du littoral depuis 1993. Elle est gérée conjointement par la commune de Perros-Guirec et par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).

### **Contact presse**

Conservatoire du littoral  
Délégation de la communication et du mécénat  
Tél : 01 44 63 56 60  
Mél : communication@conservatoire-du-littoral.fr

1/2

4, place Denfert-Rochereau  
75014 Paris

L'histoire de l'île est intimement liée à celle de cette association née en 1912 suite au massacre des macareux moines - symbole de l'association - lors de safaris organisés par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest sur les côtes Nord de Bretagne et en particulier sur l'archipel des Sept-Iles. Le classement de l'archipel en Réserve naturelle protégée, la première en France, date de cette période. Jusqu'en 1970, la LPO se consacre à la gestion de la réserve des Sept-Iles avant de créer d'autres réserves naturelles en France.

### **Un patrimoine tant naturel que culturel**

Au fil des ans, des aménagements ont été réalisés et ont permis de traiter à la fois la restauration et la protection des milieux naturels, des structures historiques, et le cheminement des visiteurs.

Aujourd'hui, le projet consiste à aménager et valoriser l'île aux Moines dans sa globalité en intégrant l'ensemble du patrimoine bâti : une phase majeure de restauration des 3 bâtiments s'ouvre, afin que le fort, la caserne et le phare de l'île aux Moines retrouvent leur valeur patrimoniale exceptionnelle.

### **Contact presse**

Conservatoire du littoral  
Délégation de la communication et du mécénat  
Tél : 01 44 63 56 60  
Mél : [communication@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:communication@conservatoire-du-littoral.fr)